

Animatrice numérique / multimédia

Animateur numérique / multimédia



Présentation du métier

Famille de métier : Les métiers de l'accompagnement des publics

Rubrique : Animation

Autres appellations courantes : Animateur d'espace public numérique, Médiateur numérique, Ambassadeur numérique, Référent numérique, médiateur TIC, Animateur d'atelier multimédia, Animateur d'espaces multimédia

ROME : G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques

Fiches de la cohésion sociale : Animateur numérique, Médiateur numérique

Points de repère : classification et critères classants : [C - D]

- portage d'une expertise / thématique spécifique
- capacité de représentation de la structure dans le territoire

Les finalités du métier

Dans une démarche de promotion de l'inclusion numérique et de lutte contre la fracture numérique et les inégalités d'accès aux technologies, l'animateur numérique / multimédia propose des animations ludiques, éducatives, créatives et techniques adaptées aux besoins du public accompagné.

Activités

Description & cadre réglementaire des activités

Ses missions principales incluent :

- l'accueil et l'accompagnement des publics : écoute et accompagnement individuel dans l'utilisation des équipements informatiques ou la prise en main de plateformes numériques (notamment administratives), observation des compétences numériques des personnes accueillies pour adapter les activités proposées, le développement de l'esprit critique face aux médias, la sensibilisation aux enjeux du numérique responsable et de la citoyenneté digitale, la sensibilisation aux comportements à risque en ligne et la promotion des bonnes pratiques numériques (préservation de ses données personnelles)

- la conception des activités : l'élaboration de projets d'activités numériques en lien avec les objectifs pédagogiques de la structure, la création d'ateliers multimédia adaptés aux différents publics (enfants, adolescents, adultes, seniors)

- l'animation des activités : la mise en œuvre d'activités numériques variées (ateliers de création digitale, initiation à la programmation, réalité virtuelle), l'animation de sessions sur l'utilisation des outils numériques et des réseaux sociaux, l'accompagnement des groupes lors de projets multimédia, en veillant à la sécurité informatique et au bien-être des participants

- la gestion et l'organisation : l'anticipation et maintenance du matériel informatique et multimédia nécessaire aux activités, la gestion des logiciels et des licences utilisés dans les ateliers, la veille technologique pour rester à jour sur les nouvelles tendances et outils numériques

L'animateur numérique / multimédia est garant de la mise en place d'un cadre éducatif et créatif dans l'univers numérique. Il assure un environnement d'apprentissage sécurisé et stimulant pour tous les publics dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Il veille quotidiennement, en lien avec sa direction, au respect des règles de sécurité informatique et à l'adéquation entre les activités proposées et les compétences numériques des participants.

Variabilité

L'animateur numérique / multimédia exerce ses fonctions au sein de différentes structures (espaces publics numériques, des centres socio-culturels ou des médiathèques). Ses missions varient selon la taille et le type de structure.

Selon son lieu d'exercice, il doit respecter les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à son domaine d'intervention, notamment en accueil collectif de mineurs.

Animatrice numérique / multimédia

Animateur numérique / multimédia



Compétences / connaissances requises pour exercer le métier

Compétences

- Structurer et gérer un projet d'animation (définir les objectifs, sélectionner les moyens, structurer les modalités, rédiger les consignes, évaluer le projet, etc.)
- Adapter son discours et ses méthodes pédagogiques aux différentes typologies de publics
- Présenter de manière claire et concise le contenu et les consignes d'une activité auprès de publics différents
- Identifier les besoins et attentes des différents publics
- Assurer le premier niveau de maintenance de l'équipement numérique
- Assurer une veille continue des évolutions dans le domaine numérique

Connaissances

- Outils bureautiques
- Normes de protection des données personnelles et de sécurité informatique
- Techniques d'animation de groupe
- Outils numériques pédagogiques
- Méthodes pédagogiques
- Normes et bonnes pratiques en matière de cybersécurité / cyberharcèlement

Savoir-être

- À l'écoute
- Autonome
- Organisé
- Pédagogue
- Adaptable
- Patient
- Observateur
- Créatif
- Dynamique

Entrée dans le métier

Niveau de formation et diplômes

Niveau de formation minimum requis pour exercer le métier : Niveau Bac (niveau 4)

Diplômes requis pour exercer le métier : BPJEPS, BTS en systèmes numériques ou tout autre diplôme dans le domaine de l'animation

Expérience

Expérience requise pour exercer le métier : Pas d'expérience minimale requise

Spécificités de la filière

Animation volontaire : BAFA / BAFD

Autres engagements : service civique, bénévoles, etc.

Certifications : Titre professionnel de Responsable d'espace de médiation numérique (RNCP39181), Médiateur de l'information et du numérique (RNCP34625)

Tendances

Activités nouvelles ou en évolution

Nouvelles : /

À renforcer : Sensibilisation et éducation aux médias et à l'information, sensibilisation aux risques de cyberharcèlement / cybersécurité

Compétences nouvelles ou en évolution

Nouvelles : /

À renforcer : Normes et bonnes pratiques en matière de cybersécurité / cyberharcèlement

Animatrice numérique / multimédia

Animateur numérique / multimédia



Mobilités professionnelles

Dans la branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
• Animateur socio-éducatif et culturel • Professeur / animateur technicien	• Directeur de centre de loisirs • Coordinateur ou chargé de projet • Animateur nature environnement • Animateur scientifique • Animateur petite enfance crèche • Animateur sportif • Animateur patrimoine et tourisme	• Chargé d'animation réseau ou vie associative • Médiateur culturel • Médiateur social

Hors branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
• Animateur socioculturel et de loisirs (TSF, Alisfa, HLA, etc.) • Médiateur numérique (Alisfa)	• /	• /

Légende

Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) : Les métiers partagent un grand nombre de compétences en commun et sont – dans certains cas – exercés de manière concomitante.

Métiers proches (niveau 2) : Les deux métiers sont relativement proches. Une mobilité est envisageable, sous condition d'une évolution des compétences acquise par la formation initiale, continue, ou dans l'emploi.

Métiers éloignés / connexes (niveau 3) : Une proximité – plutôt faible – existe et une mobilité est envisageable sous condition de réaliser un parcours de reconversion.